

DNCA EURO PME ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA ACTIONS EURO PME COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

Objectif de gestion

Un FCPE nourricier est un fonds investi pour au moins 90% dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend la qualification de maître : L'objectif de gestion de l'OPCVM est identique à celui de son fonds maître DNCA Actions Euro PME (code ISIN : FRO013017902) et consiste à surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance. La performance de l'OPCVM peut être comparée a posteriori, sur la durée d'investissement minimum recommandée, avec l'indicateur de référence suivant : MSCI EMU MICRO NR libellé en euros. La performance du FCPE sera celle de son maître diminuée de ses propres frais de gestion. Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

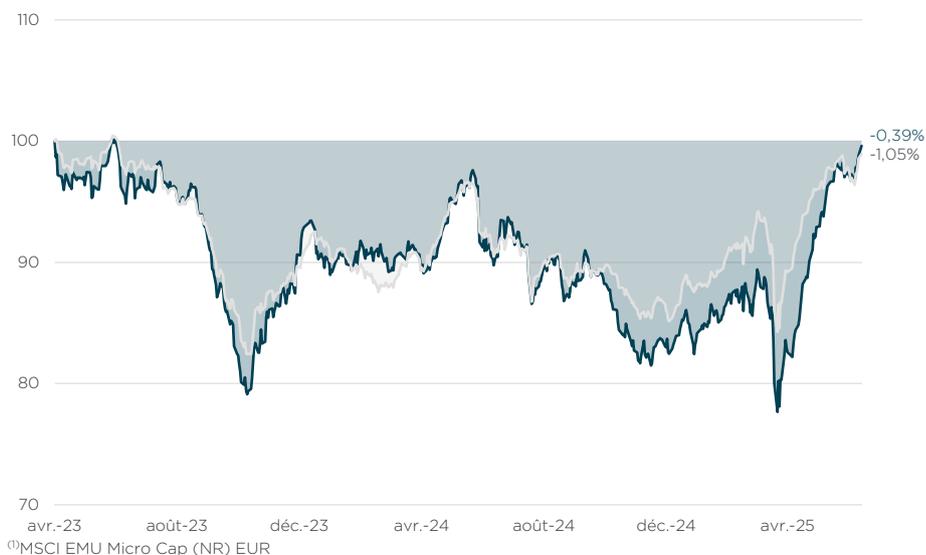
Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€) 99,61
Actif net (m€) 0

Performance (du 17/04/2023 au 30/06/2025)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

↗ DNCA EURO PME ERE (Part R) Performance cumulée ↘ Indicateur de référence⁽¹⁾



Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	Depuis la création
Part R	+10,99	+1,16	-0,18
Indicateur de référence	+9,39	+0,36	-0,48
Part R - volatilité	14,77	13,50	13,37
Indicateur de référence - volatilité	10,77	9,56	9,31

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans
Part R	+3,07	+16,69	+17,90	+10,99	+2,34
Indicateur de référence	+1,26	+9,08	+14,15	+9,39	+0,71

Performances calendaires (%)

	2024
Part R	-9,60
Indicateur de référence	-6,03

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

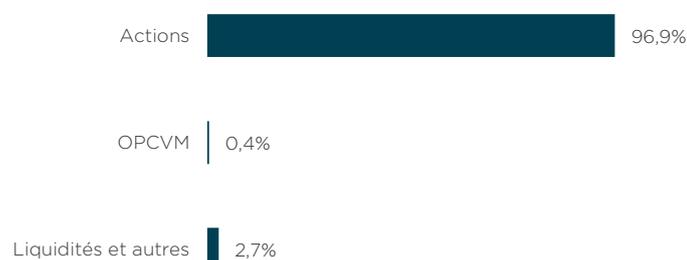
	1 an	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,54	-0,26
Tracking error	6,85%	6,96%
Coef. corrélation	0,90	0,87
Ratio d'information	0,23	0,04
Bêta	1,24	1,25

Principaux risques : risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque en perte de capital, risque de taux, risque de liquidité, risque de change, risque de durabilité

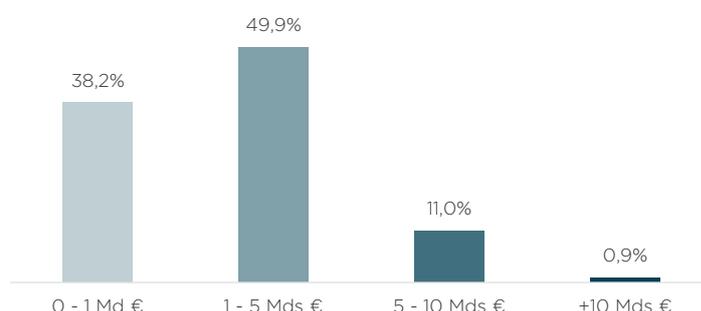
Principales positions*

	Poids
EXAIL TECHNOLOGIES (6,0)	4,63%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA (6,1)	3,56%
EXOSENS SAS (4,0)	3,02%
RENK GROUP AG (5,2)	3,00%
LU-VE SPA (5,0)	2,26%
LECTRA (5,1)	2,10%
VIRBAC SA (5,4)	2,06%
SOL SPA (4,7)	1,96%
PUUILO OYJ (4,2)	1,92%
PLANISWARE SA (5,3)	1,83%
	26,34%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Technologie	20,9%	13,8%
Biens et services industriels	20,8%	17,9%
Santé	11,8%	10,2%
Produits et services de	7,1%	4,9%
Bâtiment et matériaux de	6,8%	3,7%
Énergie	6,6%	3,4%
Services aux collectivités	3,8%	2,3%
Médias	3,6%	2,7%
Distribution	2,9%	2,5%
Chimie	2,8%	2,0%
Services financiers	1,6%	8,9%
Voyages et loisirs	1,4%	2,1%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,4%	4,7%
Immobilier	1,3%	7,2%
Télécommunications	1,3%	2,7%
Automobiles et équipementiers	1,1%	1,3%
Banques	0,9%	5,7%
Ressources de base	0,8%	2,9%
OPCVM	0,4%	N/A
Liquidités et autres	2,7%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	44,8%	22,8%
Italie	22,5%	13,1%
Allemagne	14,2%	23,7%
Espagne	4,4%	7,9%
Belgique	2,9%	8,9%
Pays-Bas	2,6%	5,6%
Finlande	1,9%	12,4%
Grèce	1,0%	-
USA	0,8%	-
Royaume-Uni	0,7%	0,4%
Irlande	0,6%	1,3%
Autriche	0,4%	2,9%
OPCVM	0,4%	N/A
Liquidités et autres	2,7%	N/A

*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez-vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

Commentaire de gestion

L'indice MSCI Emu Small Cap clôture finalement en hausse de +1.3% en juin. Au mois de juin, les marchés financiers ont évolué au rythme des évolutions du conflit israélo-iranien, déclenché le 13 juin dernier. Jusqu'au cessez-le-feu le 24 juin, les investisseurs sont restés particulièrement attentifs aux risques d'escalade du conflit dans la région, à l'implication des Etats-Unis dans le conflit et aux répercussions sur le prix du baril de pétrole.

Parallèlement, les principales banques centrales ont maintenu le statut quo en laissant leurs taux directeurs inchangés, restant vigilantes face aux risques de récession économique et à l'évolution de l'inflation. Par ailleurs, bien que les tensions commerciales persistent, certains accords pourraient être signés en juillet, signe d'un apaisement après plusieurs mois de négociations. Enfin, les membres de l'OTAN se sont engagés à doubler leurs dépenses militaires pour atteindre 5% du PIB d'ici 2035, même si cet effort se fera probablement à des rythmes différents selon les pays.

Au sein de l'indice, les secteurs cycliques et de croissance ont surperformé comme celui des Technologies de l'Information (+6%), de l'Energie (+6%) et celui des Matériaux (+2%).

Les secteurs plus défensifs, la Consommation de Base (-8%), la Santé (-1%) ont plus souffert tandis que le secteur des Services Financiers (-1%) a fait l'objet de prises de profits.

Nous avons initié des positions dans Neinor Homes, l'un des principaux promoteurs immobiliers en Espagne, qui a lancé une OPA sur son concurrent Adeas, dans TeamViewer, dont la valorisation est devenue attractive et ainsi que dans Porr, société autrichienne de construction, dans le cadre d'un placement d'actions pour jouer la reprise en Allemagne.

Nous avons renforcé nos lignes dans Acerinox, qui détient des parts de marchés importantes aux Etats-Unis et qui devrait tirer avantage des tarifs sur les importations d'acier. Nous avons aussi renforcé Jumbo et Duerr car les valorisations sont attractives. Enfin, nous avons racheté Almirall, dont la croissance devrait être alimentée par deux médicaments en dermatologie et du Cenergy Holdings qui devrait bénéficier de l'augmentation de ses capacités et d'une bonne visibilité à moyen terme.

Nous avons aussi réduit nos positions dans Renk pour réduire l'exposition à la Défense et dans Planisware car le T2 risque d'être un peu plus faible que prévu. Nous avons également pris des bénéfices sur Manitou dont la visibilité est faible ; nous avons aussi vendu Medios et Soitec dont les résultats déçoivent. Enfin nous avons soldé nos positions dans Safilo Group car le secteur de l'optique est devenu très compétitif, et dans Infotel, fournisseurs de services digitaux, moins apprécié qu'Aubay.

La performance mensuelle s'établit à : 3,07% à comparer à l'indice MSCI Emu MicroCap : 1,26%, soit une performance relative de 181 pb.

Les principaux contributeurs sont : Exail Technologies (+47%) qui continue de bénéficier de la thématique défense et de gains de parts de marché ; GVS (+18%) qui a lancé son programme de rachat d'actions, Süss MicroTec (+22%) qui bénéficie du rebond du secteur IT ; Pfisterer Holding (+22%) récemment introduite en bourse et qui est un bénéficiaire privilégié des investissements dans les réseaux électriques et en Allemagne et VusionGroup (+26%) qui est bien positionné sur le marché des étiquettes électroniques, dont les perspectives de croissance sont fortes aux Etats-Unis, un marché encore sous-pénétré.

A l'inverse, les valeurs de Défense comme Renk Group (-13%) et Exosens (-7%) ont fait l'objet de prise de bénéfices. Gerresheimer (-24%) a annoncé un nouveau profit warning reflétant un manque de visibilité. Grenergy Renewables (-12%) a réagi négativement au placement accéléré de 5% de son capital par le management. Enfin, Intercos (-10%) a baissé sans raison spécifique.

L'inflation se normalise ; les banques centrales sont rentrées dans un cycle de baisse des taux, ce qui devrait redonner de l'air aux sociétés de notre univers d'investissement. La guerre commerciale lancée par le président Donald Trump aux Etats Unis crée beaucoup d'incertitudes ; on voit que le principe de réalité l'amène à infléchir ses positions. La BCE poursuit sa politique de détente des taux, ce qui reste un élément positif pour les marchés. Dans nos choix de valeurs, nous privilégions les dossiers domestiques, les valeurs susceptibles de bénéficier des plans de relance européens et allemands, notamment dans la Défense.

Achevé de rédiger le 09/07/2025.



Daniel
Dourmap



Don
Fitzgerald, CFA



Simon
De Franssu, CFA



Vincent
Sperling, CFA

Informations administratives

Nom : DNCA Euro Pme Ere
Code ISIN (Part R) : FR001400E5K7
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 17/04/2023
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : France
Forme juridique : FCPE
Indicateur de référence : MSCI EMU Micro Cap (NR) EUR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Equipe de gestion :
Daniel DOURMAP
Don FITZGERALD, CFA
Simon DE FRANSU, CFA
Vincent SPERLING, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : 0.00010 part
Frais de souscription : 2% max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 0,70%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation au 31/12/2024 : 1,69%
Coûts de transaction : -
Commission de surperformance : Aucune

Dépositaire : CIC
Règlement / Livraison :
Cut off : 12:30 Paris time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

DNCA EURO PME ERE, Fonds Commun de Placement d'Entreprise de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.

DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.

EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.

P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.

P/CF (Share price/Cash Flow per Share). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.

PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.

Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.